

Accidents et maladie

Assurance décès et mutilation accidentels facultative

CHUBB®



Les accidents sont la cinquième cause de décès chez les Canadiens¹ et le nombre de blessures non mortelles est encore plus élevé. Les survivants doivent donc faire face à des coûts imprévus et à des changements difficiles dans leur quotidien. La couverture DMA aide à vous protéger, ainsi que votre famille, en cas d'accident.

Avantages

Pour seulement quelques dollars par mois, vous pouvez adhérer à une limite élevée et à une protection contre les accidents corporels qui sera valide en tout temps pour vous et votre famille, peu importe vos antécédents médicaux.

En plus du capital décès, ce programme offre une importante prestation du vivant qui aidera à protéger la sécurité financière de votre famille si vous deviez être blessé :

- Double du capital assuré pour paralysie;
- Modifications apportées à la résidence ou au véhicule;
- Prestations de réadaptation.

Fonctionnement

Vous choisissez le capital assuré qui vous convient entre 10 000 \$ et 250 000 \$ (par tranches de 10 000 \$).

Vous pouvez aussi ajouter une couverture familiale. Si vous en ajoutez

une, votre famille sera automatiquement assurée pour les montants suivants :

Votre conjoint sera assuré pour 40 % du capital assuré que vous sélectionnerez pour vous-même. Si vous n'avez aucun enfant à charge admissible, votre conjoint sera assuré pour 50 %.

Chaque enfant à charge sera assuré pour 10 % du capital assuré que vous sélectionnerez pour vous-même. Si vous n'avez pas de conjoint, chaque enfant à charge sera assuré pour 15 %. Le capital assuré pour chaque enfant ne peut être supérieur à 50 000 \$.

Prix

Le taux mensuel de la prime, par tranche de 1 000 \$ d'assurance, est de :

- **Particulier** : 0,02 \$
- **Famille** : 0,03 \$

Pour calculer votre taux, multipliez le montant de capital assuré par le taux indiqué ci-dessus.

Par exemple, pour une couverture de 100 000 \$, votre prime serait de :

- **Particulier** : 2 \$/mois
- **Famille** : 3 \$/mois

Vous payez vous-même la prime, au complet, par le biais de retenues salariales.

Caractéristiques du programme

Décès : Versement du plein capital assuré.

Garderie : Aide à assumer les frais de garderies pour les jeunes enfants d'un assuré décédé des suites d'un accident.

Formation professionnelle du conjoint : Aide le conjoint d'un assuré décédé des suites d'un accident à compléter une formation qui lui permettra d'intégrer le marché du travail.

Tableau des indemnités amélioré : Indemnités pour perte et perte d'usage, y compris le double du capital assuré en cas de paralysie.

Rente mensuelle en cas d'hospitalisation : Fournit une aide financière à l'assuré qui doit faire face à des dépenses imprévues découlant d'une hospitalisation imputable à un accident.

Préjudice esthétique : Aide l'assuré à se remettre d'un préjudice esthétique lorsqu'un accident entraîne des brûlures au troisième degré.

Adaptation du domicile et du véhicule : Pour faire apporter au domicile ou au véhicule de l'assuré les modifications nécessaires après un accident ayant causé un dommage corporel, exclus l'indemnité en cas de décès.

Réadaptation : Entraînement spécial pour un assuré lorsque des blessures entraînent la nécessité de changer de profession.

Deuil : Procure une aide aux membres de la famille en deuil pour les aider à traverser cette période difficile après le décès de l'assuré dans un accident.

Indemnité pour études : Aide à payer les études postsecondaires des enfants plus âgés d'un assuré décédé lors d'un accident.

Parce qu'un accident peut survenir loin de chez soi

Transport de la famille : Transport d'un membre de la famille au chevet d'un assuré, si ce dernier est blessé et doit être hospitalisé à plus de 150 km de son domicile.

Rapatriement : Reconduire la dépouille d'un assuré dans sa ville de résidence lorsqu'il est décédé dans un accident à plus de 150 km de son domicile.

Identification : Paie les frais de déplacement d'un membre de la famille devant identifier la dépouille d'un assuré décédé dans un accident à plus de 150 km de son domicile.

Garantie supplémentaire pour les familles

Décès simultané : Si l'employé de l'assuré et le conjoint de l'employé perdaient tous deux la vie, la prestation de décès du conjoint serait augmentée pour égaler le capital assuré de l'employé.

Indemnisation familiale prolongée : Couverture prolongée pendant 6 mois ou moins pour le conjoint et les enfants à charge, si une personne assurée perd la vie dans un accident couvert.

Indemnité spéciale pour enfants à charge : Tableau des indemnités spécial et amélioré applicable pour les enfants à charge assurés.

Autres avantages

Maintien de la couverture : Il est possible de maintenir l'assurance en vigueur pour une année de plus en cas de mise à pied, d'invalidité de courte durée ou de congé autorisé.

Ceinture de sécurité : Majoration du capital assuré si, au moment de l'accident, l'assuré était dans un véhicule et portait sa ceinture de sécurité.

Droit de transformation : L'employé peut transformer sa protection en assurance individuelle si sa situation professionnelle change.

Exonération des primes : Si un employé est atteint d'une invalidité totale pour une longue durée, l'assureur l'exonérera du règlement des primes durant la période d'invalidité admissible.

Questions?

Pour toute autre question entourant cette couverture, veuillez communiquer avec l'administrateur de votre programme.

Chubb. Insured.SM

1. Statistiques Canada, Les principales causes de décès

La présente assurance est établie par Chubb du Canada Compagnie d'Assurance-Vie, « Chubb-Vie ». Ces renseignements sont offerts à titre d'information générale seulement. La couverture réelle est déterminée par les faits et les circonstances du sinistre en particulier et par les termes et conditions de la police d'assurance, telle qu'émise. Chubb est membre du Groupe Chubb compagnies d'assurance. Chubb-Vie est membre du Groupe Chubb compagnies d'assurance, nous exerçons nos activités dans 54 pays et commercialisons des produits d'assurance de responsabilité commerciale et de responsabilité civile, ainsi que des produits d'assurance vie, d'assurance accidents, des régimes complémentaires d'assurance maladie et des produits de réassurance à une clientèle diversifiée. Chubb Limitée, la compagnie mère de Chubb-Vie, est cotée à la Bourse de New York (NYSE : CB) et fait partie de l'indice S&P 500.